



Réseau des centres de santé communautaire

04/02/26

Pendant que sur le terrain des équipes de santé s'engagent au quotidien, dans des conditions difficiles, quelque part à Paris un premier ministre et sa ministre de la Santé creusent leur tombe...

Depuis près de 20 ans les centres de santé communautaire ont construit un modèle innovant de lieu de santé de proximité, dans des territoires, urbains comme ruraux, où la population vit les inégalités sociales de santé.

Nos modalités d'organisation, nos nouveaux métiers, nos nouvelles pratiques, plus adaptées aux réalités de vie de la population et à une prise en charge globale de la santé, ont servi à nourrir le cahier des charges de l'expérimentation SECPa, et ont diffusé vers d'autres structures centres de santé ou maison de santé.

Elles mobilisent des équipes pluriprofessionnelles et permettent le travail conjoint de médecins, accueillant-e-s, infirmier·es, travailleur·ses sociaux·ales, kinés, médiateur·rices en santé, psychologues, orthophonistes....

Les moyens obtenus grâce aux nouvelles rémunérations complémentaires dans SECPa ont permis de montrer qu'il était possible, et souhaitable de faire évoluer le premier recours vers les soins primaires. C'est ce que l'évaluation de l'expérimentation a conclu. Les soins primaires désignent une organisation intégrant la prévention, l'accès aux droits, la coordination des acteurs, la prise en compte des déterminants sociaux de santé et la continuité des parcours, au-delà du seul acte médical.

Au moment où sa généralisation doit intervenir, le gouvernement décide de l'enterrer.

Conséquence : 26 centres et maisons de santé, implantés dans des quartiers prioritaires, menacés de fermeture à brève échéance.

Mais elles ne seront pas les seules victimes des décisions récentes de la ministre Rist et du premier ministre Lecornu.

Des dizaines de structures d'exercice coordonné qui attendaient la généralisation de ce dispositif de financement, seront en difficultés et ne verront pas leur projet aboutir.

Des dizaines de projets de création de centres et maison de santé sur ce modèle, dans des quartiers populaires et des zones rurales délaissées, sont fauchées et ne verront jamais le jour.

Et en réalité, plus profondément, c'est la possibilité même de transformer le premier recours, qui aujourd'hui produit l'acte curatif individuel, en une politique de soins primaires fondée sur le collectif, le temps, la continuité, la prise en compte des conditions de vie, qui est sacrifiée.

Voilà donc les conséquences des décisions du gouvernement Lecornu concernant l'amélioration de l'accès aux soins sur notre territoire. Au mépris des engagements antérieurs et en particulier des mesures du Ségur de la Santé.

Le gouvernement fait à l'évidence une erreur sur ce dossier. Pour des raisons qui lui appartiennent, il prend une décision au détriment de la santé de la population, sacrifiant des équipes professionnelles très engagées et l'une des pistes de rénovation de notre système de santé. La raison impose donc de revoir la copie et nous demandons au gouvernement un cadre permettant une sortie par le haut.

Cela passe par la mise en place d'un comité technique SECPa, rassemblant les équipes concernées par l'expérimentation et leurs représentant-e-s, avec des moyens et un agenda. Ce comité doit répondre à trois objectifs :

- Production d'un cahier des charges généralisant l'expérimentation d'après son évaluation
- Création d'une enveloppe « Mission d'Intérêt Général ambulatoire » dotée dès 2026 des crédits nécessaires au relai des financements à partir du 01/05/26 pour les 26 structures expérimentatrices
- Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt en 09/26 sur la base du cahier des charges permettant l'ouverture à 50 structures supplémentaires dès janvier 2027

Nous sommes déterminé-e-s à lutter et appelons les membres du Réseau des Centres de Santé Communautaires et les autres structures SECPa à une première « Journée morte » demain jeudi 05/02/2026.

Les équipes des structures, leurs usager-e-s, les habitant-e-s du territoire et leurs partenaires se rassembleront pour exprimer leur opposition aux décisions du gouvernement. Nous appelons les soutiens à les rejoindre.

Contact Presse : Fabien Maguin

fmaguin@reseau-cdsc.fr

07 67 38 06 80